



Communiqué de presse

1^{er} mars 2014

L'APCA et GDF SUEZ signent un accord de partenariat pour renforcer le développement de la méthanisation agricole

Guy Vasseur, président de l'APCA, et Gérard Mestrallet, Président Directeur Général de GDF SUEZ, ont signé le 1^{er} mars 2014 un accord de partenariat pour renforcer le développement de la méthanisation agricole. Partageant des enjeux communs et des compétences complémentaires, l'APCA et GDF SUEZ s'engagent par cet accord à collaborer pour contribuer à un développement ambitieux et cohérent de la filière méthanisation agricole.

La valorisation de la biomasse représente une contribution majeure pour atteindre la cible visée par la France : 23 % d'énergie renouvelable en 2020. Alors qu'on recense environ 150 unités fin 2013, le plan Energie Méthanisation Autonomie Azote (EMAA) lancé en 2013 se fixe un objectif de 1000 méthaniseurs agricoles d'ici à 2020. L'atteinte de cet objectif se fera en tenant compte de façon différenciée des ressources et des besoins des territoires. Ce développement de projets « sur mesure » pourrait être accéléré par une simplification du cadre administratif, dans laquelle le Gouvernement s'est engagé.

Au travers de leur expertise et ancrage territorial, les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs et collectivités sur des projets de méthanisation viables et cohérents. A ce jour, elles ont accompagné 100 unités de méthanisation, dont la moitié sont d'ores et déjà en fonctionnement. De son côté, GDF SUEZ, qui travaille au développement de nouveaux modes de production et de gestion de l'énergie, accorde un intérêt majeur au développement de la méthanisation.

Les domaines de cet accord couvrent l'organisation d'échanges entre le réseau des Chambres d'agriculture et les différentes entités de GDF SUEZ, la formation, l'accompagnement des projets, la connaissance des technologies et l'innovation. Les actions porteront notamment sur l'amélioration de la connaissance des ressources et besoins à l'échelle des territoires, les meilleures technologies disponibles et les bonnes pratiques pour la valorisation du biogaz. Ce nouveau partenariat entre les Chambres d'Agriculture et GDF SUEZ, appuyé sur les réseaux régionaux des deux parties, a vocation à être déployé sur l'ensemble du territoire national.

Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26 Iris.roze@apca.chambagri.fr